

Association ACCOMPLIR

49, rue Saint-Denis Paris 1^{er} – www.accomplir.asso.fr – contact@accomplir.asso.fr – 01 40 28 06 21

Marché alimentaire Saint-Eustache les Halles Premier bilan (27/03/06)

Sur la proposition d'Accomplir, qui faisait état de nombreuses questions posées par les habitants concernant le fonctionnement du marché de la rue Montmartre, le maire du 1^{er} a bien voulu co-organiser avec notre association une première réunion de bilan sur le fonctionnement du marché, et ceci d'autant plus que des travaux s'annoncent rue Montmartre et que le maire a coutume, dans ce cas, d'organiser une réunion d'information avec les riverains. La réunion s'est tenue dans la salle du Forum Saint-Eustache aimablement mise à disposition par la paroisse. Le présent compte-rendu a été rédigé par Françoise Aba et Elisabeth Bourguinat, en adoptant un plan thématique et en retenant essentiellement l'apport informatif de la réunion.

Participaient à la réunion : Commandant François-Xavier Audon (Chef de la Police de Quartier – Commissariat du 1^{er} arrondissement), Patricia Aveline, Michel Baron, Lieutenant Beillon (Police du 1^{er}), Pascal Bensidoun (groupe Bensidoun), Roland Bensidoun (groupe Bensidoun), Martine Billard (députée de Paris centre), Monique Bindel, Barbara Blot (Accomplir), Bernard Blot (Accomplir), Emmanuel Borsellino (Référént Technique des 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} arrondissements – Direction de la Prévention et de la Protection), Benoît Bouanchaud (directeur de cabinet du Maire du 1^{er}), Lionel Bourgeois, Elisabeth Bourguinat (Accomplir), Alain Bros, Michèle Carreau (Accomplir), Paule Champetier de Ribes (Association Curiositas), Jacques Chavonnet (Association de Défense des riverains Châtelet les Halles), Peggy Cholet, Robert Daage, Aurore Dumont, Luc Forestier (curé de Saint-Eustache), Hélène Gonin, Jacqueline Gourio (Accomplir), Major Jean-François Guihenneuc (Police du 1^{er}), Michèle Haegy (Adjointe au Maire du 1^{er} arrondissement chargé de la Voirie, de l'Environnement et des Espaces Verts), Anne Hémar (Accomplir), Anne Iacino (Accomplir), Pierre Jacquet (EDF - Gaz de France), Restaurant Jet Lag, Christine Jollin (Association des piétons et cyclistes des Halles), Christian Jollin, Alain Le Garrec (Conseiller du 1^{er}), Jean-François Legaret (Maire du 1^{er}), Marie-Thérèse Lionnet (CGPME - Accomplir), Philippe Lutun (EDF - Gaz de France), Claire Mathis (Accomplir), Catherine Maufroy (Accomplir), M. Mess, Aron Mizrahi (Association Accomplir), Patrick Nieps (Responsable de la Division 1/2/3/4 – Direction de la Protection de l'Environnement), Julien Pauchet (Accomplir), Olivier Péray (Paris des Halles), Pierre Poeuf (société Climespace), Josy Posine (Conseiller du 1^{er} arrondissement chargé de l'Environnement), Gilles Pourbaix (Accomplir), Jean Poyet (Qualité et sécurité autour de Saint-Eustache), Bruno René-Bazin (Accomplir), Louis Robiche (paroisse Saint-Eustache), Agnès Rostaing, Viviane Tasca, Christiane Tchurz, Françoise Thomas (association Vivre aux Halles), François Vacher.

Après avoir introduit la réunion, le Maire du 1^{er} a donné la parole à M. Roland Bensidoun, concessionnaire du marché, pour qu'il présente son bilan.

Le bilan du concessionnaire du marché

Roland Bensidoun : Ce marché a ouvert au mois de septembre, et nous sommes au mois de mars. Entre septembre et décembre, il a parfaitement fonctionné ; depuis janvier, un peu moins, mais c'est lié à la mauvaise saison et c'est le cas de tous les marchés. Un bilan est difficile à faire sur une aussi courte période : il faut attendre un an ou un an et demi pour pouvoir juger vraiment de son fonctionnement. Nous allons voir comment il évolue pendant le printemps et l'été, et à ce moment-là seulement nous pourrons faire un bilan définitif du marché. Cela dit je considère que c'est un marché plein de promesses.

Au niveau des prix, c'est un marché équilibré, avec du beau, du moins beau et des prix différents. C'est le rôle d'un marché, qui ne doit pas avoir des prix uniformes.

Un problème se pose, celui des horaires du jeudi : nous attendons que la Ville les réaménage, tout en tenant compte des contraintes de nettoyage.

Autre problème, le stationnement des camions, qui disposent de très peu de place.

Nous avons eu de nombreuses discussions informelles, avec le Maire ou ses représentants, ou avec l'association Accomplir ; nous avons toujours essayé d'en tenir compte pour améliorer les choses.

En ce qui concerne les travaux, seulement 5 commerçants seront déplacés, et le marché continuera pratiquement sous sa forme actuelle.

La gamme de prix du marché

Françoise Thomas : Je crois que si ce marché existe, il faut quand même en remercier particulièrement deux associations, l'association Accomplir et la mienne, « Vivre aux Halles ». Nous avons dû nous battre et nous n'avons pas été beaucoup aidés. Tout le monde ici comprendra ce que cela veut dire : si ce marché a ouvert, ce n'est pas aux politiques qu'on le doit, c'est aux associations. Ce marché est de qualité et il est convivial : les gens y sont venus volontiers et y reviennent. Du point de vue des prix, en revanche, il n'est ni plus ni moins intéressant que la rue Montorgueil : les commerçants de la rue Montorgueil ont un peu baissé leurs prix, et tout le monde est au même niveau.

Elisabeth Bourguinat : Si nous nous sommes battus pour avoir ce marché, et notamment pour avoir des commerçants de primeurs, c'est parce que beaucoup d'entre nous en avaient assez de se faire « racketter » par certains magasins de la rue Montorgueil. C'est vrai que l'ouverture du marché a provoqué un petit coup d'arrêt et fait baisser les prix de la rue Montorgueil ; mais depuis tout le monde s'est à peu près aligné. Lors de la réunion de conseil de quartier au cours de laquelle la décision d'implanter ce marché rue Montmartre a finalement été prise, M. Pascal Bensidoun s'était engagé à ce qu'il y ait une vraie diversité de prix. Or si vous enquêtez comme nous le faisons auprès des habitants, vous vous apercevrez que, de l'avis général, ce marché est considéré comme cher. Certains d'entre nous ont pris la peine de faire des comparaisons très précises avec des produits de même nature et de même origine sur d'autres marchés parisiens, et ces comparaisons ont confirmé cette impression.

Il y a certes un fruits et légumes qui est moins cher, mais cela ne suffit pas à équilibrer le marché et à nous apporter cette variété dans les gammes de qualité et de prix que vous nous aviez annoncée. C'est dommage, car contrairement à ce que certains pensent, il n'y a pas que des « bobos » dans ce quartier. Personnellement, je n'ai pas les moyens de faire mes courses régulièrement sur ce marché, et je crois que beaucoup de gens sont dans ce cas. Cette clientèle-là a commencé par venir sur le marché, mais aujourd'hui, beaucoup n'y viennent plus parce que les prix sont trop élevés pour eux.

Roland Bensidoun : Nous avons un commerçant de fruits et légumes bio qui est parti, et nous allons le remplacer par un commerçant à prix cassés. Cela dit, on ne peut pas faire de miracles. Si nous avons réussi à faire baisser un peu les prix de la rue Montorgueil, ce n'est déjà pas si mal.

Elisabeth Bourguinat : Un point sur lequel vous aviez insisté il y a déjà plusieurs années, la première fois que nous avons discuté ensemble, c'est que le seul moyen d'assurer des prix vraiment bas sur un marché, serait qu'il ait une taille suffisante. Une vingtaine de commerçants, ce n'est probablement pas assez. A quand une extension sur la rue Turbigo, emplacement initialement prévu par le projet Mangin ? Si le projet doublait de taille, il est évident que nous aurions une offre beaucoup plus variée et une gamme de prix plus intéressante.

Roland Bensidoun : C'est une bonne question, mais seule la Ville de Paris peut y répondre.

Des commerçants indéliçats

Françoise Thomas : Je suis profondément choquée que les commerçants du marché ne soient pas équipés de balances qui délivrent des tickets indiquant le poids et le prix, et je n'hésite pas à dire que parmi vos commerçants, on trouve quelques « fieffés coquins » : j'en ai fait l'expérience à plusieurs reprises.

Roland Bensidoun : Si vous voulez bien me donner le nom de ces commerçants, j'interviendrai. Les commerçants ont l'obligation d'avoir une balance conforme au règlement et de délivrer des tickets. Les commerçants non sédentaires sont d'ailleurs contrôlés, comme les sédentaires, sur le fait que leur balance est correctement tarée. Un contrôle a encore eu lieu dimanche dernier.

Un participant : Je peux citer un cas très précis, datant du 12 mars dernier. Après une pesée chez un des commerçants, le prix annoncé me semblant élevé, j'ai voulu contrôler l'écran de la balance. Celui-ci étant occulté, j'ai fait la réflexion au marchand pour lui signaler, poliment, que c'était illégal. Il a pris ma remarque de très haut et m'a menacé de me casser la g..., puis il est sorti de derrière son étal et m'a un peu bousculé. J'ai pris d'autres personnes à témoin et j'ai prévenu M. Bensidoun, qui a réglé immédiatement le litige. J'ajoute que chaque étal devrait porter le nom en clair du commerçant, de sorte qu'en cas de récrimination on puisse le citer nommément.

Les commerçants riverains

Un participant, commerçant riverain : Nous sommes heureux que ce marché existe, mais nous en sommes les déshérités : le marché constitue un barrage devant nos boutiques.

Roland Bensidoun : Pour tous les commerçants qui nous l'ont demandé, nous avons ménagé un passage pour qu'ils ne soient pas séparés du marché et que les chalands puissent accéder à leurs boutiques.

Le même participant : Je vous ai dit que l'étal du poissonnier gênait mon commerce car les clients n'aiment pas respirer l'odeur du poisson en terrasse, et vous l'avez déplacé, mais en revanche vous avez « barricadé » mon bar et les clients ne viennent plus dans mon café.

Roland Bensidoun : Je vous promets que nous allons faire le nécessaire.

Françoise Thomas : Une autre possibilité pour l'implantation du marché était la rue de Turbigo, qui aurait posé beaucoup moins de problèmes aux commerçants riverains.

Les préparatifs du marché

Une participante : Je suis la gérante du magasin La Bovida et nous sommes très satisfaits de l'existence du marché. En revanche, nous avons un problème de stationnement : nos clients se font souvent enlever leurs voitures, et notre emplacement de livraison, situé devant le magasin, est très souvent occupé par des voitures qui ne font pas de livraison. Ma voiture personnelle a également été enlevée. Or nous avons absolument besoin de nous garer au moins un quart d'heure devant le magasin pour effectuer nos livraisons, et nos clients ont également besoin de pouvoir venir en voiture car nos marchandises sont parfois volumineuses et lourdes.

L'enlèvement des voitures le samedi à partir de 17h est choquant. Nos magasins sont ouverts jusqu'à 19h30, et le samedi est en principe un jour d'affluence. Nous perdons énormément de clientèles du fait de l'enlèvement des voitures à partir de 17h. Nos clients ne viennent plus le samedi car ils savent qu'ils ne pourront pas se garer. Les commerçants de la rue pourraient-ils disposer d'une carte « livraison » à mettre sur leur pare-brise, au moins les jours et les veilles de marché ?

Jean-François Legaret : Si on demande l'autorisation de stationner pour tous les commerçants de la rue, ce sera objectivement irréalisable. Il faudrait faire une différence selon les marchandises vendues par les différents commerces, et par exemple traiter à part le cas de la Bovida. Est-ce envisageable pour les forces de police ?

La même participante : J'ai parlé de mon cas, mais tous les commerces de la rue perdent des clients, car tous ont besoin de pouvoir se garer pour y venir. Il faudrait commencer l'enlèvement des voitures au plus tôt à 19h.

Un participant : C'est vrai que le samedi soir, le montage des tentes se fait très tôt. Mais il prend d'autant plus de temps que, la rue n'étant pas fermée, les voitures viennent en permanence et stationnent sous les piquets des tentes. La police fait un premier, puis un deuxième enlèvement. Les gens se garent même sur les bateaux devant les portes cochères, et les piétons ne peuvent plus circuler. La seule solution serait de fermer carrément la rue, en laissant éventuellement le passage aux voitures de riverains, avec un système de bornes comme dans le quartier Montorgueil côté 2^{ème}. Quant aux clients des commerces et des restaurants, il y a beaucoup de parkings souterrains, ils peuvent s'en servir.

Le nettoyage du marché

Une participante : J'habite la rue Montmartre, et je suis très satisfaite du marché lui-même. En revanche, je voudrais signaler que la rue est bloquée pendant le marché, mais qu'ensuite, les voitures reviennent avant que le nettoyage ait été terminé, et de nombreuses ordures restent sous les voitures le long du trottoir. Pourquoi la police ne bloque-t-elle pas la rue jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé ? Par ailleurs, les commerçants du marché devraient avoir un peu plus de respect pour les équipes du nettoyage : l'un des maraîchers laisse tout en vrac, et les éboueurs passent beaucoup de temps à tout ramasser.

Roland Bensidoun : Normalement, les maraîchers devraient laisser leur emplacement propre et entasser leurs emballages et leurs ordures.

Patrick Nieps : L'équipe qui intervient sur le marché le jeudi soir est basée dans le 2^{ème} arrondissement, car à cette heure-là il n'y en a plus de disponible sur le 1^{er}. Notre rôle n'est pas facile, à la fois à cause de la circulation et du stationnement, et parce que certains commerçants ne jouent pas tout à fait le jeu.

Concernant la circulation et le stationnement, je voudrais signaler qu'à l'entrée de la rue Turbigo, un premier panneau impose un sens interdit jusqu'à 22h30 ; un peu plus loin, un nouveau panneau indique que le sens n'est interdit que jusqu'à 20h ; plus loin encore, c'est le stationnement qui est interdit jusqu'à 22h30. De toute façon, ces interdictions ne sont pas respectées. Je suis venu sur place jeudi dernier, à 20h : les commerçants venaient de partir, le tentier était en train d'enlever les dernières tentes, mais il y avait déjà des automobilistes qui cherchaient à stationner, notamment deux qui ont fait du forcing et qui auraient presque roulé sur les pieds des personnels de nettoyage, tellement ils étaient pressés de se garer. Or une fois qu'ils stationnent, c'est difficile d'enlever les ordures qui sont sous la voiture ; et quand ils s'en vont le lendemain, nos équipes ne sont plus là pour nettoyer. Le premier problème, c'est donc l'incohérence des panneaux et le non respect de l'interdiction de circuler et de stationner.

Le deuxième, c'est le non respect, par les commerçants, de l'article 6 de l'arrêté qui autorise le marché : « *En fin de marché, les commerçants doivent déposer les débris provenant de leur activité dans des sacs plastiques soigneusement fermés et rassemblés sur le sol, qui doit être balayé. Les emballages vides, caisses, cageots, cartons, sont regroupés et empilés pour faciliter leur collecte* ». Ces consignes ne sont pas respectées. Si elles l'étaient, notamment par les primeurs et les poissonniers, qui produisent les déchets les plus difficiles à enlever, notre intervention serait beaucoup plus facile, plus rapide, et cela permettrait de rouvrir la circulation plus vite.

Je voudrais signaler que cette équipe qui vient du 2^{ème} arrondissement, doit encore faire deux tours de collecte d'ordures ménagères jusqu'à 23h30 dans le 2^{ème}. Heureusement que ce marché est de petite taille et ne représente que quelques centaines de kilos d'ordure, mais au total, chaque membre de cette équipe aura chargé 8 à 9 tonnes dans la soirée. Il serait donc souhaitable que les commerçants leur facilitent la tâche, et par ailleurs que le contrôle de la circulation leur permette de travailler en sécurité, ce qui n'est pas le cas avec le passage continu des voitures dès que le marché s'arrête.

Jean-François Legaret : Les bacs mis à la disposition des commerçants sont-ils de taille suffisante ?

Patrick Nieps : La plupart du temps, ils ne sont pas utilisés.

Roland Bensidoun : Je vous demanderai de m'indiquer quels sont les commerçants incriminés, pour que nous puissions les rappeler à l'ordre.

Patrick Nieps : Le tentier m'a dit que le nouveau placier que vous avez nommé avait plus de « poigne » que le précédent. J'espère que ce problème va pouvoir être réglé.

Une participante : Pourquoi certains marchands ne rentrent-ils jamais les bornes électriques qu'ils utilisent pour le marché ? Certaines restent ouvertes toute la semaine.

Roland Bensidoun : C'est le cas d'un commerçant en particulier, nous l'avons constaté encore aujourd'hui. Nous lui avons fait la remarque à plusieurs reprises, et comme il n'en tient pas compte, nous allons adresser une lettre à la Ville de Paris pour qu'il soit sanctionné. Cela dit, quand un commerçant ne rentre pas une borne, c'est en principe à mon employé de le faire à sa place, et je vais faire le nécessaire de ce côté-là aussi.

La circulation et le stationnement

Commandant François-Xavier Audon : C'est en principe la Direction de l'Ordre Public et de la Circulation (DOPC) qui est en charge du blocage de la circulation sur le marché ; ce sont ses effectifs qui tiennent le barrage rue de Turbigo jusqu'à 20h.

Jean-François Legaret : Il est évident que jusqu'à 20h, ce n'est pas suffisant : il y a donc un problème de coordination des horaires.

Françoise Thomas : Bien que ce ne soit dans les attributions de la police de quartier, celle-ci ne pourrait-elle pas intervenir ? Lorsque la DOPC lève le barrage, les voitures s'engagent et si elles ne peuvent pas passer par la rue Montmartre à cause de son encombrement, elles prennent toutes la rue Montorgueil.

Un intervenant : Je représente la caserne des pompiers de la rue du Jour et je voudrais insister sur la question du stationnement, qui nous pose d'énormes problèmes. Nous sommes régulièrement bloqués à l'angle de la rue du Jour et de la rue Montmartre par des véhicules garés en double file. Nous avons enregistré de très nombreux retards des secours, consignés dans notre cahier des secours. Nous sommes conscients que ces difficultés à sortir de la rue du Jour créent également des nuisances sonores pour les riverains. Mais pour quelqu'un qui est victime d'un arrêt cardiaque, une minute de retard dans l'arrivée des secours peut être fatale. Deuxième problème, les activités commerciales des façades du 2 au 20 de la rue Montmartre. Actuellement, pendant le marché, la norme d'une largeur de 4 mètres n'est pas respectée, de sorte qu'en cas d'incendie nous aurons un gros problème pour sortir les échelles et balayer les façades.

Piétonniser la rue Montmartre ?

Christian Jollin : Une des solutions à plusieurs des problèmes de circulation et de stationnement qui ont été évoqués consisterait à rendre la rue Montmartre piétonne comme dans le 2^{ème} arrondissement. De toute façon, cela ne sert pas à grand chose, pour les voitures, de s'engager dans la rue Turbigo puisqu'elles reviennent sur la rue Etienne Marcel deux minutes plus tard. Il n'y aurait plus de problème de stationnement, et en revanche des emplacements de livraison pourraient être maintenus.

Un participant : Et pour le stationnement des habitants ?

Un participant : Les habitants des rues Mauconseil ou Montorgueil, qui sont piétonnes, trouvent des emplacements pour stationner. Il y a des parkings pour cela.

Françoise Thomas : Je suis totalement opposée à cette proposition. Il est absolument indispensable, pour certains des commerces de la rue Montmartre, que les voitures puissent s'y engager. Les commerces de tradition ont besoin de ne pas être enfermés dans des rues piétonnes. Rue Montorgueil, nous sommes bien placés pour constater toutes les nuisances qui

sont liées aux rues piétonnes, avec les terrasses et maintenant l'arrivée des fast-foods. Il faut maintenir un équilibre, et la piétonisation n'a jamais réglé aucun problème.

Jean-François Legaret : Personnellement, je ne me prononce dans l'immédiat ni pour ni contre la piétonisation. Il est certain que la rue Montmartre ne connaît plus, aujourd'hui, le trafic qu'elle a pu connaître par le passé. Peut-être pourrait-on envisager des solutions intermédiaires, comme la création d'une « zone 30 », d'une « zone 10 », ou encore d'une zone à priorité piétons, comme dans les rues Sauval ou Vauvilliers, où nous avons expérimenté avec succès cette solution pendant la période estivale, trois années de suite. Il n'y a pas de fatalité pour qu'on ne puisse trouver des solutions qui conviendraient à la fois aux piétons et à ceux qui viennent faire leurs achats, en tenant compte du fait qu'acheter une botte de poireaux ou une caisse de vin n'est pas la même chose.

Les travaux de la rue Montmartre

Jean-François Legaret : Je demande à MM. Pierre Jacquet et Philippe Lutun, d'EDF – Gaz de France, de bien vouloir nous parler du chantier prévu rue Montmartre en juillet et août. Je tiens à préciser que jusqu'ici, les travaux qui ont été menés par Gaz de France dans le 1^{er} arrondissement se sont toujours très bien passés : les horaires et les délais ont été respectés, les nuisances ont été minimisées. Ces chantiers se poursuivent depuis une quinzaine d'années déjà dans le 1^{er}.

Pierre Jacquet : Je représente EDF Gaz de France distribution et je suis responsable du groupe Ingénierie. L'activité de ce groupe consiste à réaliser les travaux nécessaires sur tout le territoire de Paris. A l'heure actuelle, Gaz de France a entrepris une vaste rénovation de son réseau parisien, qui représente 2 000 kilomètres de canalisations, essentiellement implantées sous les trottoirs. Nous avons prévu de renouveler environ 70 kilomètres de réseau par an, et le chantier de la rue Montmartre s'inscrit dans ce cadre. Il va se dérouler en trois phases. Afin d'optimiser notre productivité et de terminer le chantier en deux mois, il y aura des recouvrements entre ces phases :

Phase 1, du 3 juillet au 3 août 2006 : rue Montorgueil face au n°3 et rue Montmartre du n°1 au n°9

- neutralisation du stationnement n°1 au n°9 rue Montmartre.
- neutralisation du marché alimentaire du n°3 au n°5 rue Montmartre et report sur la Pointe Sainte-Eustache
- maintien des accès de conduite de gaz au niveau du pan coupé angle Montmartre / Rambuteau
- mise en place d'un barriérage semi-fixe sur la chaussée, de 3 m de large, des n°3 au n°5 de la rue Montmartre

Phase 2, du 10 juillet au 21 août 2006 : rue Montmartre du n°11 à la rue Etienne Marcel

- neutralisation du stationnement du n°11 au n°21 de la rue Montmartre

Phase 3, du 8 au 30 août 2006 : rue Montmartre du n°2 au n°36

- neutralisation du stationnement du n°2 au n°36
- neutralisation du marché alimentaire du n°4 au n°22 de la rue Montmartre
- mise en place d'un barriérage semi-fixe sur la chaussée, de 3 m de large, du n°6 au n°26 de la rue Montmartre

Pour limiter les nuisances, nous recourons à la technique dite « par tubage » : nous utilisons la conduite existante, dont le diamètre permet de tuber un nouveau tuyau en polyéthylène. Ceci permet de n'ouvrir des trous que ponctuellement. Tous les trous seront barriérés mais aussi

tôlés avec des tôles lourdes pour permettre l'accès à tous les immeubles et aux commerces et reconstituer les terrasses des cafés.

Du côté impair, il y aura deux coupures, une au début du chantier, une à la fin, sur une période comprise entre 9h et 6h. Pour les commerces de type restaurant et brasserie, l'horaire sera fixé avec les gérants de façon à générer le moins de désagréments. Côté pair, il n'y aura qu'une coupure. Trois à quatre semaines avant le début du chantier, un courrier sera adressé à tous les habitants de la rue pour expliquer son déroulement. Vous serez avertis des coupures de gaz cinq jours avant.

A chaque phase, nous serons obligés de supprimer le stationnement afin de permettre les cheminements piétons et l'enlèvement des gravats ; ceux-ci seront stockés dans de grands sacs afin de pouvoir être réutilisés lors du remblaiement du chantier.

Philippe Lutun : Je représente Gaz de France distribution auprès de la mairie du 1^{er}. Mon travail consiste à assurer la concertation avec les élus du 1^{er} de sorte qu'ils soient satisfaits du déroulement du chantier.

Un participant : Je voudrais témoigner que nous avons eu le même type de travaux dans la rue Turbigo il y a quelques mois, et que tout s'est bien passé. Il n'y a pas de quoi s'affoler.

Une participante : Si on est absent au moment du chantier, comment cela va-t-il se passer pour les coupures ?

Pierre Jacquet : Au moment de la remise en service, nous faisons du porte à porte. Il n'est pas question que nous renvoyions du gaz chez un client sans savoir si ses robinets sont ouverts ou fermés. Nous sommes en train de nous organiser pour que les remises en service se fassent après 17h30 et jusqu'à 20h. En cas d'absence, nous laissons un petit carton explicatif pour que les clients puissent éventuellement remettre en service eux-mêmes. S'ils préfèrent appeler un techniciens, un numéro d'appel de dépannage 24/24 sera indiqué, et une équipe viendra immédiatement.

Martine Billard : Existe-t-il encore à Paris des tuyaux en « fonte grise » ?

Pierre Jacquet : Il n'y a pas, à Paris, de tuyau réalisés dans cette fonte grise qui est dite sensible. Les tuyaux sont en acier ou tôle bitumée. Ils datent des années 30 mais sont encore très solides.

Jacques Chavonnet : Comment le marché va-t-il se réorganiser pendant les travaux ?

Roland Bensidoun : Pendant le mois de juillet, la partie du marché située jusqu'à l'impasse Saint-Eustache va être déplacée et disposée sur l'esplanade située devant la pointe de l'église. Au moins d'août, il y aura certainement des absents parmi les commerçants, du fait des vacances, et nous aurons donc moins de difficulté à les placer dans la rue. Je ne me fais pas de souci, nous avons trouvé des solutions satisfaisantes.

Une autre réunion avec les conseils de quartier

Alain Le Garrec : Je suis très satisfait que cette réunion sur le marché se tienne. En revanche, j'aurais souhaité qu'elle soit organisée avec les conseils de quartier. Le marché n'est pas destiné qu'aux habitants de la rue Montmartre : il attire des habitants de tout le quartier, voire même d'autres arrondissements. Il faut donc rendre des comptes sur le fonctionnement de ce

marché à l'ensemble des habitants. C'est pourquoi je souhaiterais que cette réunion soit organisée une nouvelle fois devant le conseil de quartier, qui n'a pas été invité aujourd'hui, et que l'ensemble des habitants soient prévenus. Je regrette également qu'on ait donné l'impression que c'était une association qui organisait cette réunion. Le marché n'est pas géré par l'association en question, il est géré par la Ville de Paris.

Jean-François Legaret : Je ne suis pas avare de réunions, et si vous souhaitez une réunion de plus, vous l'aurez.

Julien Pauchet : L'association Accomplir, que je préside, ne prétend nullement être le gestionnaire du marché. Simplement, nous faisons partie de ceux qui se sont battus pendant trois ans pour obtenir l'ouverture de ce marché, et au bout de quelques mois de fonctionnement, nous avons estimé qu'il était temps de faire un bilan. C'est pourquoi nous avons proposé cette idée au maire du 1^{er}, qui de son côté souhaitait organiser une réunion sur les travaux qui se préparent rue Montmartre.

Jean-François Legaret : Je ne suis pas ici à l'invitation d'une association, je suis ici de ma propre initiative, mais je ne vois aucun inconvénient à ce que plusieurs initiatives puissent aboutir à un objectif commun. J'ai fait distribuer 400 invitations aux riverains du marché mais je ne veux pas éluder la question de M. Le Garrec. Chaque fois que j'organise une réunion avec des riverains, on me reproche de ne pas l'organiser dans le cadre du conseil de quartier. Le 1^{er} arrondissement est l'un des premiers à avoir instauré des conseils de quartier, et j'estime avoir le droit d'organiser des conseils de quartier ou des réunions de riverains selon ce que j'estime préférable. En l'occurrence, ce soir, il s'agit d'une réunion pour les riverains du secteur Montmartre.

Elisabeth Bourguinat : Je pense qu'on ne peut que se réjouir de l'organisation de la réunion de ce soir, car elle a montré que beaucoup de questions se posaient. Le cabinet de Mme Lyne Cohen-Solal, à qui notre association s'est tout d'abord adressée pour demander l'organisation de cette réunion, a refusé, en estimant qu'il était trop tôt pour faire un bilan. Pourtant de nombreux dysfonctionnements ont été constatés, et il n'est jamais trop tôt pour y remédier. C'est pourquoi nous remercions le Maire du 1^{er} de bien avoir voulu organiser cette réunion. Je rejoins Alain Le Garrec pour demander qu'une nouvelle réunion soit organisée, et que cette fois l'ensemble des habitants soient informés et invités. Nous avons fait de notre mieux pour annoncer cette réunion, mais nous ne disposons que de la *Lettre d'Accomplir* et de notre fichier d'e-mails. Le Maire du 1^{er} dispose bien évidemment de moyens beaucoup plus importants que les nôtres.

Jean-François Legaret : Beaucoup de problèmes ont été soulevés ce soir, cela va nous permettre de saisir les services de la Ville et de la Préfecture concernées et d'obtenir des réponses pour la prochaine réunion, que je me propose d'organiser avant l'été, par exemple vers la fin du mois de juin. Nous vous rendrons compte des points sur lesquels nous aurons pu avancer entre temps.